



## APPEL À CANDIDATURES 2026

BOURSE POUR UNE RÉSIDENCE DE  
TRADUCTION AU CITL D'ARLES

Date limite : **lundi 13 mai 2026**

SYLVIE GENTIL

Soutenir les traductrices et les traducteurs d'œuvres littéraires de langue chinoise vers le français.



COMMUNIQUÉ • Appel à candidatures

Grande traductrice de la littérature chinoise contemporaine, Sylvie Gentil disparaissait subitement en 2017. Elle a notamment fait connaître en France Mo Yan (prix Nobel de littérature 2012), Liu Sola, Xu Xing, Li Er, Mian Mian, Feng Tang et surtout Yan Lianke. Pour prolonger son travail et continuer à faire vivre sa passion, sa famille a créé en 2019 le Fonds de dotation Sylvie Gentil. Visant à promouvoir la traduction d'œuvres littéraires du chinois vers le français et à soutenir dans leur travail des traducteurs et traductrices (quels que soient leur âge et leur expérience), le Fonds Sylvie Gentil propose chaque année une ou plusieurs bourses d'un montant de 550 euros par semaine, liée à une résidence de 1 à 8 semaines au CITL - Collège international des traducteurs littéraires d'Arles (France).

L'appel à candidatures 2026 est ouvert. Les candidats peuvent envoyer leur dossier jusqu'au **mercredi 13 mai 2026 à minuit**.

### CONDITIONS

Deux types de bourses sont attribuées :

- Une **bourse d'exploration**, qui peut être attribuée pour permettre aux lauréats de consacrer un temps à la constitution d'un dossier pour la recherche d'un éditeur. Ce soutien vise à favoriser la prospection vers de nouveaux auteurs, notamment des auteurs peu connus ou n'ayant pas d'agent. De plus, l'obtention de la bourse est de nature à donner confiance aux éditeurs.
- Une **bourse de traduction**. L'attribution de cette bourse est soumise à l'obtention préalable d'un contrat de traduction avec une maison d'édition, ou, à défaut, à la présentation d'une simple lettre d'intention de sa part. Cette bourse est ouverte à tout projet de traduction destiné à la publication, d'une durée de 2 à 8 semaines.
- Les deux types de bourses sont cumulables. Cependant, la bourse de traduction n'est pas cumulable avec d'autres soutiens publics à la traduction.
- Des dossiers de co-traduction peuvent être retenus, chacun des co-traducteurs pouvant se voir attribuer une bourse intégrale.
- Pour des cas spécifiques, les frais de voyages peuvent éventuellement être pris en charge sur demande préalable.
- La dotation du fonds devra être mentionnée sur l'ouvrage publié.

### CALENDRIER 2026-2027

- Durée de la résidence : de 2 à 8 semaines, en fonction des projets et besoins mis en avant par les candidats.
- Période de résidence : entre le 31 août 2026 et le 31 mars 2027.

### DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 CV incluant vos éventuelles références bibliographiques + 1 lettre de motivation
- 1 présentation de l'œuvre à traduire
- Le texte original intégral (sous format pdf ou papier)
- 1 échantillon de traduction (plus ou moins 15 feuillets)
- Le contrat d'édition ou la lettre de l'éditeur.

### CONTACT

- Email : [candidatures@fonds-sylvie-gentil.org](mailto:candidatures@fonds-sylvie-gentil.org)